

**Pascal Baudouin**

# **LA FAYE ET VILLEGATS : UN NOUVEAU SITE EOLIEN S'ESQUISSE AUX PLANS**



*Trois éoliennes nouvelles produisent autant que six construites en 2010.*

Par [charentelibre.fr](http://charentelibre.fr), publié le 30 octobre 2018 à 15h00, modifié à 17h00.

**ABO Wind développe depuis plus d'un an un projet de parc éolien dit «Les Plans» sur les communes de la Faye et Villegats. Une réunion publique d'information s'est tenue à la mairie de la Faye le vendredi 19 octobre pour présenter son projet éolien des Plans. Le projet concerne l'implantation de trois éoliennes, deux sur le territoire de la commune de La Faye, une sur celui de Villegats. Le site campe dans une plaine agricole, au niveau du «champ des Grêles», au nord-est du village des Plans. Il est proche, au sud de Ruffec de la déviation de la RN10. Il poussera au nord du massif boisé de Villegats. La distance minimale de toute habitation est de 650 mètres. «Des études de terrain depuis juillet 2017 visent à s'assurer de la faisabilité de ce projet éolien,**

explique Sophie Breuzin, responsable de projet. Ces études portent sur le gisement de vent, la biodiversité, la cohérence paysagère et les enjeux acoustiques. En octobre 2017, un mât de mesure de vent de 124 m a été posé près des Plans afin de connaître les directions et vitesses des vents à chaque instant durant 2 ans au moins. Il donne des informations sur les populations de chauves-souris du secteur grâce à des micros d'écoute sur le mât afin d'identifier les espèces, le nombre, et les altitudes de vols sur le site. Cette étude a pour but de connaître l'ensemble des enjeux environnementaux sur le site et à proximité. Elle dure une année, soit un cycle biologique complet, et permet de définir les zones où l'implantation d'éoliennes est à proscrire au regard de l'environnement. Durant 3 semaines, les mesures pour l'étude acoustique ont été réalisées au niveau de 6 habitations situées autour de la zone d'étude. Ces habitations ont été choisies en raison de leur proximité avec la zone d'étude et leurs représentativités locales acoustiques.» La société Abo Wind utilisera trois éoliennes NORDEX N149 de 4,5 MW. La puissance totale est de 13,5 MW et la production annuelle envisagée de 38 000 MW. La hauteur du mât est comprise entre 105 et 125 mètres. Le diamètre du rotor est de 149 mètres, la hauteur en bout de pales de 180 m. Ces éoliennes fabriquées en Allemagne sont de plus en plus silencieuses, les bruits mécaniques des rouages sont réduits, des pales avec des serrations (peignes placés sur les extrémités des pales tel les ailes des rapaces). Le calendrier esquissé débute par le dépôt d'une demande d'autorisation environnementale auprès du département de la Charente à la fin de l'année. La validation définitive (et le permis de construire) est espérée pour le début de l'année 2020 et la construction pourrait se faire en 2021. Le site complète l'arc qui débute par le site de la Faye qu'il prolonge vers l'est, et relie à ceux de Villegats (à construire) et Salles de Villefagnan. Le raccordement au réseau électrique se ferait par le nouveau poste source en cours de construction à Villegats.

**Pascal Baudouin**